

**DEMANDE DE RECTIFICATION EN VUE DE SUPPRIMER LE DOUBLE TIRET
DANS L'ACTE DE NAISSANCE (enfants mineurs)**

Procureur de la République près le tribunal de grande instance compétent(1).....

Identité du (des) parent(s) demandeur(s) :

PÈRE	MÈRE
NOM de famille :	NOM de famille :
Prénom(s) :	Prénom(s) :
Adresse :	Adresse :
N° de téléphone :	N° de téléphone :
Courriel :	Courriel :

Par la présente, le(s) soussigné(s) demandent à ce que l'(les) acte(s) de naissance de(s) l'enfant(s) visé(s) ci-dessous soi(en)t rectifié(s) en ce sens que le « double tiret » séparant les vocables formant le nom soit remplacé par un simple espace.

Je(nous) déclare(ons) sur l'honneur que nous effectuons cette démarche pour l'ensemble de nos enfants mineurs. Une démarche similaire est également adressée à chaque procureur de la République près le tribunal de grande instance compétent. A cet effet, la photocopie complète du livret de famille est jointe à la présente demande.

Premier enfant	Deuxième enfant
Acte de naissance transcrit/dressé le : par le Consulat/Ambassade de France/Mairie de :	Acte de naissance transcrit/dressé le : par le Consulat/Ambassade de France/Mairie de :
NOM actuel de l'enfant :	NOM actuel de l'enfant :
Prénom(s) :	Prénom(s) :
Date de naissance :	Date de naissance :
Lieu de naissance :	Lieu de naissance :

Troisième enfant	Quatrième enfant
Acte de naissance transcrit/dressé le : par le Consulat/Ambassade de France/Mairie de :	Acte de naissance transcrit/dressé le : par le Consulat/Ambassade de France/Mairie de :
NOM actuel de l'enfant :	NOM actuel de l'enfant :
Prénom(s) :	Prénom(s) :
Date de naissance :	Date de naissance :
Lieu de naissance :	Lieu de naissance :

Date :

Signature :

- (1) -Le tribunal de grande instance de **Nantes** est compétent pour les **actes de naissance établis à l'étranger** (Procureur de la République -Section Etat Civil - Quai François Mitterrand 44000 NANTES cedex)
-Le tribunal de grande instance compétent dépend de la ville de naissance de l'enfant.

Le demandeur doit joindre : photocopie d'une pièce d'identité et du livret de famille, copie(s) intégrale(s) de(des) acte(s) de naissance de(s) enfant(s) concerné(s)